

INTERVIEW

Mme Christine Leuthy, directrice régionale Sud-Est de CITEO

Sorgues du Comtat : Citeo a accompagné l'EPCI pour l'extension des consignes du tri, quels ont été les temps forts de cette collaboration, quelles actions concrètes ont été menées ?

Christine Leuthy : Citeo a lancé le programme d'extension de consignes de tri. L'une des solutions pour mobiliser les consommateurs-citoyens réside dans la simplification du geste de tri. A votre domicile ou à l'extérieur, vous n'avez plus de question à vous poser. Absolument tous les emballages et papiers vont dans le bac de tri.

Pour répondre à cet enjeu d'extension des consignes de tri, Citeo a accompagné et soutenu l'Agglomération des Sorgues du Comtat sur une expertise métier tant sur la technique que la communication avec :

- L'optimisation et la densification de la collecte avec des nouveaux points d'apports volontaires sur le verre et les emballages ainsi que de la dotation de bacs individuels.
- L'harmonisation de la communication avec le stickage de tous les dispositifs de collecte et le travail de sensibilisation aux habitants grâce à la mobilisation des Ambassadeurs du Tri pour donner les clés de compréhension, faciliter l'adhésion à la démarche et surtout pour lever les freins et les idées reçues.

Sorgues du Comtat : Vous financez également une partie des coûts de nettoyage des déchets abandonnés en ville et dans la nature grâce au soutien financier que vous apportez aux Sorgues du Comtat. Comment procédez-vous ?

Pour rappel, dans le cadre de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC), l'intervention de la filière à Responsabilité Elargie du Producteur (REP) a été étendue à la lutte contre les déchets abandonnés.

Christine Leuthy : 80% des déchets retrouvés en mer sont jetés sur terre. Il y a donc urgence à agir contre ce fléau qui menace directement notre environnement ! Pour agir concrètement, Citeo propose une convention à destination des collectivités locales et des communes en charge de la salubrité publique. Citeo avec cette action, apporte un soutien financier et une expertise sur 3 ans renouvelables, pour, à la fois réduire les déchets à la source, prévenir l'abandon de déchets sur les espaces naturels d'exception et couvrir des coûts de nettoyage qu'ils engendrent. Grâce à notre convention, la collectivité peut mener un véritable plan de lutte contre les déchets abandonnés.

Sur l'Agglomération des Sorgues du Comtat, la convention déchets abandonnés a été signée en 2023 avec Citeo. Le plan de lutte contre les déchets abandonnés s'articulera autour d'actions de nettoyage, d'opérations de ramassage, de déploiement d'équipement de captage, de sensibilisation du grand public et scolaires.

Christine Leuthy : *Grâce aux actions menées sur le territoire, nous pourrons mieux comprendre les sources des déchets abandonnés et apporter de vraies solutions sur le territoire pour fermer le robinet des déchets et enrayer ce fléau. Une dynamique de territoire aidera à impulser les changements de comportements*

Sorgues du Comtat : **En matière de réduction des emballages, quelles sont les avancées sur le territoire intercommunal ? Quels sont les points à améliorer ?**

- Citeo accompagne les entreprises metteurs en marché dans l'éco-conception de leurs emballages. Cela se traduit par des initiatives de réductions des emballages et de leurs poids ou dans l'incorporation de contenu recyclé notamment des plastiques dans les emballages.
- Ce sont aussi des actions de sensibilisations des salariés comme l'a déjà réalisé Citeo lors d'accompagnements d'acteurs du territoire Avignonnais ou bien de sensibilisation aux consommateurs sur le geste de tri grâce à la communication sur les emballages.
- On peut aussi penser aux actions de réemploi, en effet les objectifs de la France sont ambitieux, en 2027, 10% des emballages mis sur le marché doivent être réemployables.

Christine Leuthy : *Nous accompagnons les acteurs du territoire dans cette transition grâce à des appels à projets à destination des entreprises et des collectivités. Par ailleurs, nous soutenons la modernisation des centres de tri comme c'est le cas de Novalie à Vedène pour être capable de trier encore plus de matières au sein même du territoire.*

RAPPEL

Présentation CITEO

Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions d'éco-conception, de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage.

Depuis 30 ans, Citeo œuvre à la simplification et à la systématisation du geste de tri, à domicile mais aussi hors foyer. Ce travail de longue haleine ne saurait se faire sans, notamment, l'engagement des collectivités et des acteurs locaux à nos côtés pour développer sur le terrain les solutions de collecte et de tri qui renforce l'économie circulaire.

Christine Leuthy
Directrice régionale Sud-Est de CITEO

